

Edito

« Merci Koen ! »

Cher Koen,
Impossible de ne pas te remercier pour tout ce que tu as fait jusqu'ici pour les pharmaciens au niveau de la défense professionnelle !

Souvenons-nous que ton parcours au niveau de la défense professionnelle est passé par l'UPHOC.

C'est en 2009 suite à nos élections statutaires, que tu es élu pour 4 ans au sein du comité directeur de l'UPHOC et que tu assumes le poste de secrétaire. Tu es à nouveau réélu en 2013 et en 2017, mais ayant à l'époque déjà un siège et un rôle important au sein de l'APB, tu décides finalement en 2017 lors de notre AG, de ne pas siéger au comité directeur de l'UPHOC comme administrateur pour garder une neutralité et impartialité au niveau de ton poste à l'APB. Tu laisses donc ta place à une jeune consœur motivée et ravie qui siège depuis lors dans notre comité.

Le comité directeur de l'UPHOC te propose cependant en 2017 d'assister à nos réunions en tant que conseiller et expert, ce que tu acceptes volontiers. Cette présence sans discontinuer à nos réunions du conseil d'administration de l'UPHOC depuis 2017 (et même 2009) a été un atout pour nous permettre de mieux comprendre et appréhender les décisions politiques qui sont prises au niveau national et qui concernent le pharmacien. Ta connaissance approfondie et ta maîtrise des différents dossiers nous ont toujours épatés.

Il ne faut pas oublier que dès ton arrivée à l'UPHOC en 2009, tu as apporté de nouvelles idées et projets en créant le Comité des Jeunes Uphoc (Coju). Comité qui a organisé diverses activités ludiques et récréatives qui ont permis à des jeunes et moins jeunes confrères de se retrouver dans un cadre plus festif.

Citons par exemples les soirées jeux de casino, les entrées à prix réduit à Walibi, Bellewaerde, Pairi-Daiza, une sortie en voilier en Mer du nord, des soirées de dégustations de vins et les matinées cinéma de la Saint-Nicolas qui existent toujours... Outre ces activités festives, le Coju a aussi organisé des cycles de formations pour aider les jeunes diplômés à reprendre et gérer une officine.

Nous te souhaitons au nom de l'UPHOC, le meilleur dans ton nouveau défi professionnel qui reste en lien avec le secteur pharmaceutique et le métier de pharmacien d'officine, mais sous un angle différent.

L'UPHOC

Quelques photos de ton implication dans le Coju pour illustrer cet édito de remerciement.



SOMMAIRE

Page 1

Edito dédié à
Koen Straetmans

Page 2 et 3

PV de l'AG 2026

Page 3

INVITATION JOURNÉE UPHOC

Page 4

INVITATION - atelier conseils
associés

Mon Manuel de Qualité

Page 5 et 6

STATISTIQUES OT 2025

Page 7

PHARMHELP

Page 8 - 9 - 10

Annonces partenaires

H-PHARMA

MEDITECH

BE-LIFE

Page 11 et 12

CONSEIL FINANCIER

Banque VAN BREDa



EDITEUR RESPONSABLE:

JEAN-POL CIRRIEZ

59, AV. DES NOUVELLES
TECHNOLOGIES
7080 FRAMERIES

Tél: 065.61.19.45

Mail: cirriez@uphoc.be

PV DE L'AG DU 11 JUIN 2026

16 membres étaient présents pour cette AG qui s'est tenue le 11 juin à Frameries, en présence de la direction et du pharmacien coordinateur de l'union.
Aucune procuration n'a été donnée.

Le Président Hervé Mees remercie les personnes présentes dans son mot d'accueil.

Présentation des comptes 2025 et budget 2026



L'administrateur délégué à la gestion journalière, Jean-Christophe Alsteens présente les comptes. Le bénéfice de l'exercice 2025 est plus important que celui de 2024 malgré une réduction de valeurs décidée sur ce bénéfice 2025 par la conseil d'administration pour absorber des créances pour lesquelles des doutes subsistent sur leurs remboursements. Cela n'efface toutefois pas le montant de ces créances (avances) qui restent toujours dues à l'UPHOC. Sans cette réduction de valeur, le bénéfice de 2025 aurait été supérieur à celui des années antérieures.

Jean-Christophe attire l'attention sur la diminution du chiffre d'affaires lié à la tarification des prestataires (autres que les pharmaciens), diminution liée à la perte de la collaboration avec Tarifalia mais aussi au fait que les prestataires ont et auront (en fonction de leur catégorie professionnelle) l'obligation de passer à la facturation électronique. Pour les membres de l'assemblée, cette perte de rentrées financières doit être anticipée pour ne pas pénaliser le bilan et les bénéfices de l'UPHOC dans le futur, en envisageant de nouveaux services pour les prestataires par exemple.

Concernant le budget 2026 présenté, il tient compte d'une réduction des rentrées financières et d'une augmentation des frais (indexations des salaires). Le bénéfice attendu pour 2026 devrait être inférieur à ce qu'aurait été celui de 2025 sans la réduction de valeurs.



Rapport du réviseur

Mme Lehar du bureau DGST – Réviseurs d'entreprises, présente le rapport des compte que son bureau a réalisé. Elle est revenue sur les obligations légales et administratives que l'UPHOC doit respecter depuis qu'elle est une ASBL.

La conclusion de son rapport fait mention d'une « opinion sans réserve », ce qui signifie que les travaux d'audit n'ont mis en exergue aucune anomalie significative et que la présentation des états financiers respecte pleinement le référentiel comptable utilisé. Elle attire l'attention sur le respect des délais concernant la validation des comptes et du bilan et l'établissement du rapport présenté à l'AG.

Les comptes présentés sont validés par l'assemblée présente et acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Le budget est lui aussi accepté et validé à l'unanimité par les membres présents.

Statistiques UPHOC 2025

Charline Lenaerts, directrice OT, présente des statistiques (tableaux) issus des chiffres OT de 2025. Ces tableaux sont publiés dans la Gazette de l'UPHOC.



Rapport d'activités : réalisations 2025 et projets 2026

Le pharmacien coordinateur, Jean-Pol Cirriez, passe en revue les différentes activités (soirées et ateliers) organisées en 2025, les services proposés par l'union ainsi que les collaborations existantes avec les autres instances professionnelles et pluridisciplinaires locales, régionales et nationale. Divers ateliers ont été organisés autour des 4 thématiques décidées par l'UPHOC, à savoir la qualité en officine, la pharmacie éco+responsable, le management officinal et l'aspect merchandising de l'officine, et ce avec la collaboration d'Isabelle Defrance et de Jessica Friquet. Suite à la réorganisation de la première ligne en Wallonie et la création des OLS, l'UPHOC joue un rôle actif dans les 2 nouvelles structures présentes sur sa zone (OLS WAPI et OLS Coeur du Hainaut) dont le premier projet imposé par les autorités sera de se pencher sur la prise en charge des 1000 premiers jours de l'enfant.

Une collaboration entre l'UPHOC et l'UMONS existe depuis quelques années, ainsi, un « prix UPHOC » est maintenant remis lors des cérémonies de remise des diplômes pour récompenser l'étudiant(e) qui aura eu la meilleure note à son examen ECOS, examen ciblé sur les soins pharmaceutiques et les conseils à donner en officine.

Pour l'année 2026, qui est déjà bien entamée, l'UPHOC continue de proposer des ateliers et formations autour des 4 thématiques, poursuit ses collaborations, offre les mêmes services et organisera au second semestre des activités comme la journée récréative, une matinée cinéma et un city-trip.

Le rapport d'activité et les projets 2026 présentés sont validés par l'assemblée présente et acceptés à l'unanimité.

PV DE L'AG 2026 (SUITE)

Situation des membres 2025 et cotisation 2026

Une situation actuelle sur le nombre de membres UPHOC est présentée (chiffres de 2025 et comparaison avec les années précédentes).

Le montant de la cotisation est ensuite voté par l'assemblée.

Sur base de la proposition faite par le conseil d'administration, l'AG décide que la cotisation 2026 soit maintenue à 250€, avec une remise de 150€ pour les clients OT.

La séance est levée par le Président.



Si vous avez des questions sur le PV et sur l'AG de l'UPHOC, n'hésitez pas à prendre contact par mail avec la direction de l'UPHOC à l'adresse uphoc@uphoc.be

JOURNEE UPHOC 2026

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Notre journée 2026 se déroulera le **SAMEDI 26 SEPTEMBRE !**

Dans le cadre des **180 ans du Cercle Pharmaceutique de Mons**, c'est la ville de **MONS** et ses alentours qui seront mis à nouveau à l'honneur cette année.

Diverses activités sont proposées, comme la **visite de Mons**, de musées, du domaine du **Chant d'Eole**. Le repas du soir sera proposé au **SPARKOH**, à Frameries... à proximité du bâtiment de l'UPHOC.

Cette invitation est réservée aux membres qui confient leur tarification à l'UPHOC.

L'UPHOC leur offre la possibilité de bénéficier de 2 places gratuites.



Vous pouvez dès à présent consulter l'invitation et vous inscrire [en cliquant ICI](#)



INVITATION ATELIER

Le conseil associé en fonction du traitement de votre patient.

Passer du savoir scientifique à l'action concrète au comptoir !

IDENTIFIER les médicaments qui entraînent des déplétions nutritionnelles.

COMPRENDRE les mécanismes impliqués.

PROPOSER un conseil nutritionnel personnalisé pour chaque situation.

ADAPTER votre style de communication selon son profil.

MÉDICAMENTS & DÉPLÉTIONS NUTRITIONNELLES
Saviez-vous que certains médicaments épuisent vos nutriments clés ?

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026

Salle amphithéâtre UPHOC

Accueil avec catering dès 19h30
Formation à 20h

FORMATION ACCREDITEE

Inscription

DISC
Comprendre comment votre personnalité influence vos conseils au comptoir

FORMATION INTERACTIVE
Du savoir à l'action - le conseil nutritionnel dans les déplétions médicamenteuses
Apprenez à repérer les déplétions et adaptez votre conseil selon votre profil DISC !

Soirée animée par Jessica Friquet et organisée avec le soutien de BIOLIFE

Formulaire d'inscription:

<https://www.uphoc.com/inscription-soiree-sur-le-conseil-nutritionnel-adapte-23-09-2026>

LE MANUEL DE QUALITE

Mon Manuel de Qualité est-il à jour ?



Il est **obligatoire** depuis 2012 dans votre officine mais est-il toujours bien à jour ?

Nous pouvons vous aider à (re)mettre à jour votre Manuel (service payant de l'UPHOC) ou vous expliquer comment utiliser et compléter vous-mêmes les documents sur **My Quality Assistant**.

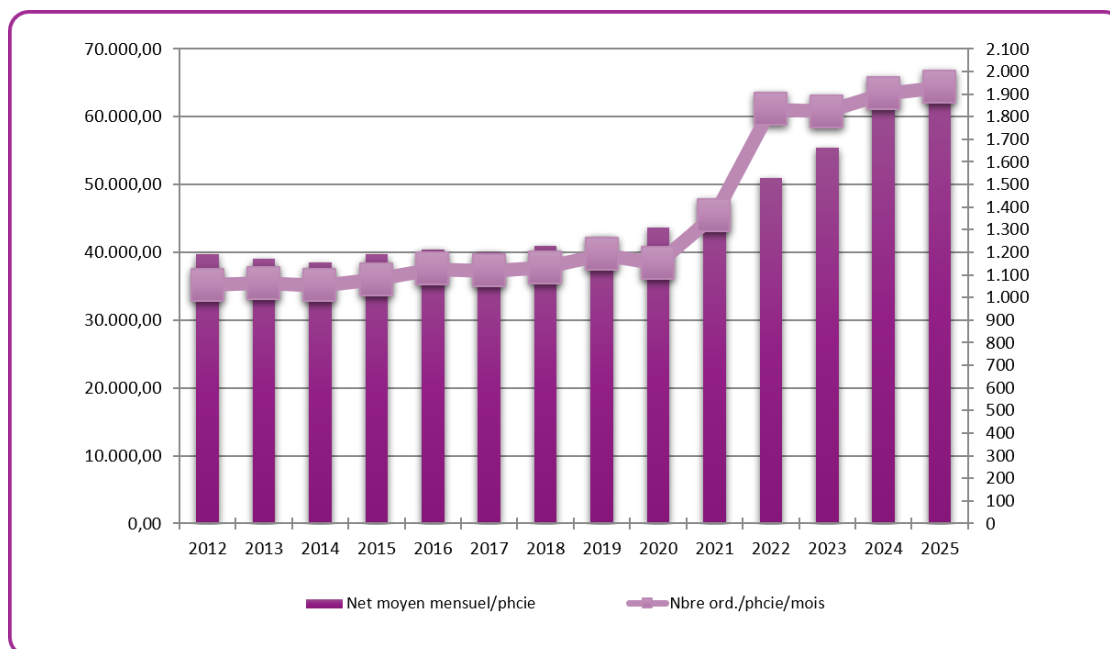
N'hésitez pas à contacter le pharmacien coordinateur de l'UPHOC pour cela.
Jean-Pol Cirriez – cirriez@uphoc.be – Tél : 065 61 19 45 – GSM : 0498 53 89 79



STATISTIQUES OT 2025

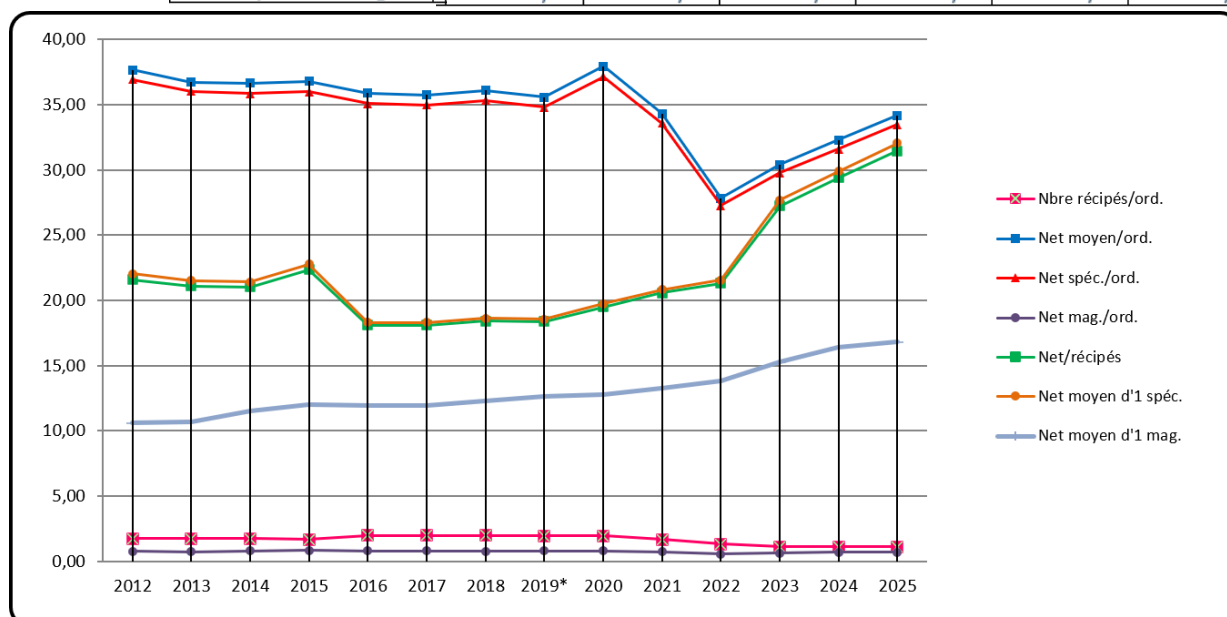
Crédit moyen/officine

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Net moyen mensuel/phcie	43.636,84	46.733,57	50.960,31	55.398,37	61.364,45	65.942,01
Nbre ord./phcie/mois	1.150	1.363	1.832	1.822	1.901	1.930
Nbre phcies (moyenne)	394	413	418	417	418	418



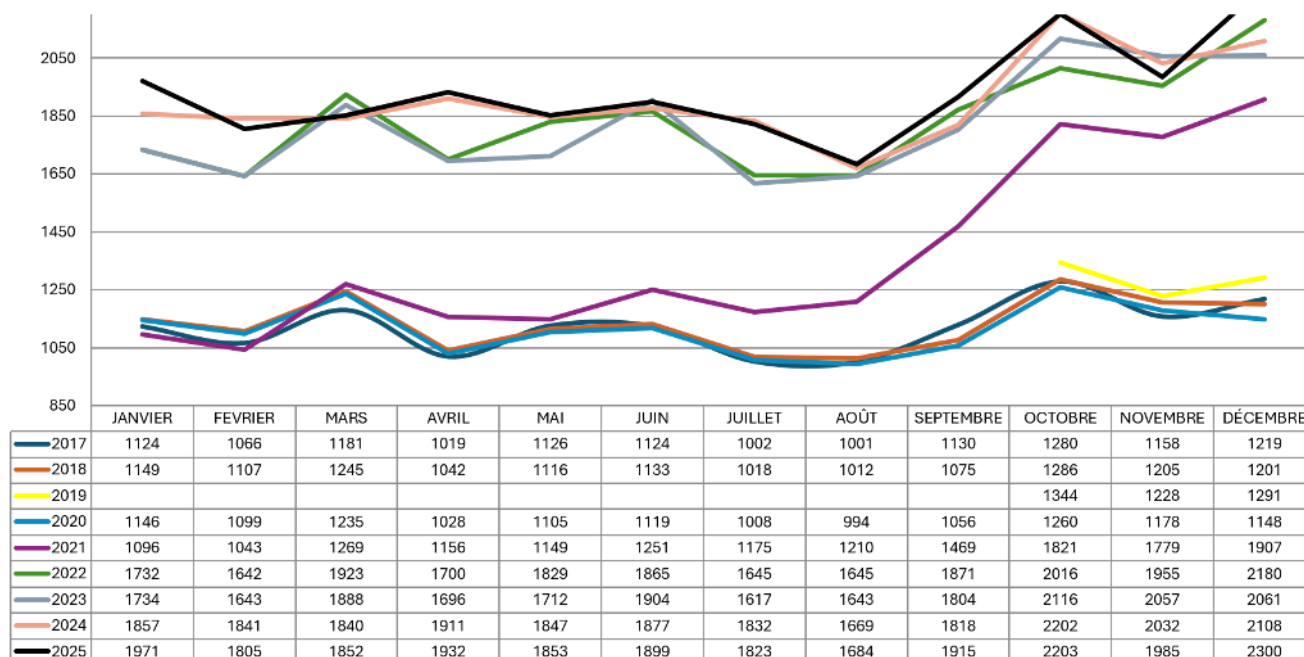
Spécialités/magistrales

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nbre récipés/ord.	1,95	1,67	1,31	1,12	1,10	1,09
Net moyen/ord.	37,94	34,30	27,82	30,41	32,28	34,16
Net spéc./ord.	37,13	33,58	27,27	29,78	31,60	33,46
Net mag./ord.	0,81	0,72	0,55	0,63	0,68	0,70
Net/récipés	19,50	20,57	21,31	27,23	29,38	31,46
Net moyen d'1 spéc.	19,72	20,82	21,54	27,69	29,90	32,04
Net moyen d'1 mag.	12,79	13,25	13,84	15,27	16,37	16,81

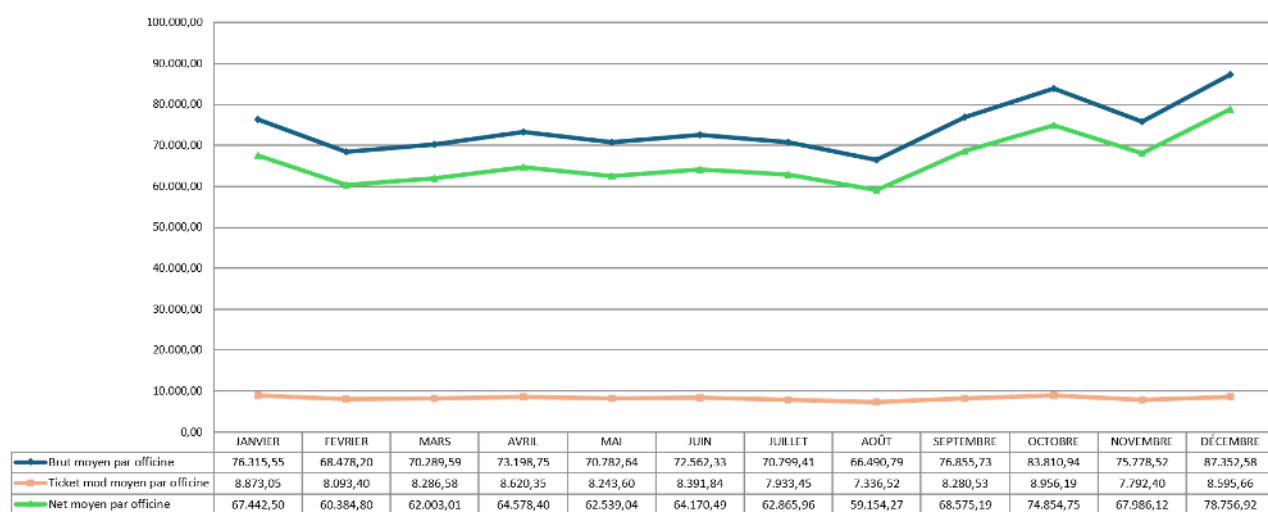


STATISTIQUES OT 2025

Nombre moyen d'ordonnances par mois par officine



Brut/net moyen mensuel 2025



Ces statistiques OT 2025 et le calcul des moyennes sont issus des chiffres des pharmacies qui tarifient à l'UPHOC.
Un peu plus de 400 pharmacies tarifiaient à l'UPHOC en 2025.

ANNONCE PARTENAIRE

PHARMHELP

Plus qu'un remplacement



NOUVEAU - SUITE AU SUCCÈS DES PREMIERS ACCOMPAGNEMENTS

Pharmhelp lance l'Académie Officinale.

Le coaching qui transforme vos chiffres en résultats mesurés.

Après 5 ans à remplacer dans plus de 50 officines, nous avons testé un accompagnement terrain avec nos premières officines pilotes. Les résultats sont là. Nous ouvrons maintenant la suite - sur le terrain, pas sur les bancs de l'école.

+1240€ de marge mensuelle générée en moyenne chez nos clients pilotes

OFFRE SPÉCIALE LANCEMENT ÉTÉ 2026

Vous ne payez que si on vous fait gagner 1000€ de marge mensuelle.

**2 OFFICINES ACCEPTÉES
POUR CET ÉTÉ**

REMPACEMENT EN OFFICINE

Enfin du temps.

- Équipe de pharmaciens et d'assistants **fiables, qualifiés et opérationnels**
- Remplacements ponctuels ou réguliers
- Professionnels **sélectionnés et formés**
- Continuité du service patient

5 ans de remplacements **testés et approuvés** dans plus de 50 officines en Wallonie et à Bruxelles.

Parce que vous méritez de décrocher en toute confiance.

NEW

L'ACADÉMIE OFFICINALE

Du diagnostic au résultat mesuré.

- **Diagnostic complet** de votre officine, réalisé sur place
- **Plan d'action concret**, actionnable dès la première semaine
- **Coaching terrain** par Amandine & Jeremy, pas de théorie
- **Suivi mensuel** des indicateurs de marge

Garantie zéro risque

Vous ne payez **que lorsque nous générons 1000€ de marge mensuelle** pour votre officine. Sur candidature et diagnostic préalable - si nous ne pouvons pas vous aider, nous vous le dirons franchement.



Amandine :

Avec 10 ans d'expérience dans le domaine officinal, elle apporte son expérience et sa vision sur l'évolution du métier.



Jeremy :

Avec ses 15 ans d'expérience entrepreneuriale, il met son expertise au service de la performance des officines.

Deux regards complémentaires. Un seul objectif : **faire progresser votre officine.**

Candidatez dès maintenant : 2 places disponibles pour démarrer cet été !

Diagnostic préalable obligatoire - **sans engagement, sans risque financier.**

contact@pharmhelp.be | 065 47 59 35 | www.pharmhelp.be

ANNONCE PARTENAIRE



H - P H A R M A

Le Partenaire des Pharmacies

BÉNÉFICIEZ
DE CONDITIONS
SPÉCIALES
"PARTENAIRE
UPHOC"



H-PHARMA est le fournisseur exclusif de biens d'investissement pour les pharmacies depuis plus de 10 ans. L'entreprise bénéficie en outre de plus de 70 ans d'expertise dans la conception et la fabrication de mobilier d'agencement pharmaceutique.

Découvrez l'ensemble de la gamme sur notre site internet www.hpharma.eu

ESL affichage prix électronique | Distributeur automatique PARA 24 | Colonne à tiroirs de spécialités
Croix & Enseignes | Accessoires | Mobilier d'optimisation | Armoires réfrigérées | Communication visuelle ...

Contactez-nous pour plus d'informations

H-Pharma Medical Storage • Am Dueref 48-2, L-9645 Derenbach • Luxembourg

Tel: +32 51 62 21 01 • info@hpharma.eu • www.hpharma.eu





UNE NOUVELLE GÉNÉRATION POUR LA PHARMACIE

Le Solitaire transforme votre pharmacie. Plus souple, plus silencieux et plus rapide, il est conçu pour optimiser les flux de travail et offrir davantage de temps au conseil pharmaceutique.

SILENCE, RAPIDITÉ ET FIABILITÉ

Conçu pour améliorer la fluidité de l'organisation en officine, le Solitaire combine performance et confort d'utilisation.

Son objectif : faire gagner du temps aux équipes afin qu'elles puissent se concentrer sur l'essentiel : le patient et le conseil pharmaceutique.

5 INNOVATIONS CLÉS

Le Solitaire se distingue par cinq atouts majeurs :

-  Super Smooth : une nouvelle définition du silence
-  Super Skillful : une seule pince aux possibilités étendues
-  Super Scalable : une configuration adaptée à chaque pharmacie
-  Super Speed : plus puissant et plus rapide
-  Super Stable : stabilité maximale et interruptions minimales

PRÊT À TRANSFORMER VOTRE PHARMACIE ?

Découvrez le Solitaire et échangez avec nos experts pour trouver la configuration adaptée à votre officine.

Découvrez le Solitaire sur solitaire.mt



Pour vos patientes qui recherchent
une solution efficace, naturelle,
sans excipients chimiques
ni phytoestrogènes.

Meno Complex :

une formule associant
des plantes, des antioxydants et des nutriments essentiels,
pour un confort total avant et pendant la ménopause



Un produit de santé naturel comprenant :

Actée à grappes
Ashwagandha
Achillée millefeuille
Brocoli

Sélénium - Iode
Vitamines B6, B9, B12
Méthylées



La qualité Be-Life



Un emballage biosourcé

Fabrication belge



*L'actée à grappes aide à faire face aux bouffées de chaleur. La vitamine B6 contribue à réguler l'activité hormonale.
L'ashwagandha aide à réduire le stress passager et favorise un sommeil réparateur. L'achillée millefeuille aide à favoriser le confort digestif.

Le portefeuille diversifié : la clé de la sérénité financière



Dans le monde de l'investissement, la rationalité semble être la règle. Pourtant, nos émotions jouent un rôle bien plus important qu'on ne le pense dans la gestion de notre patrimoine. Peur, incertitude, enthousiasme... Ces sentiments influencent directement nos décisions, parfois au détriment de notre stratégie. Pour les titulaires de professions libérales, dont le temps est précieux et les responsabilités nombreuses, il est essentiel de pouvoir compter sur une approche structurée et sereine. C'est là que le portefeuille diversifié, soutenu par l'expertise de la Banque Van Breda, prend tout son sens.



Pourquoi diversifier son portefeuille ?

Diversifier, c'est répartir ses investissements selon plusieurs axes : la durée, le type de placements et le niveau de risque. Cette approche permet de limiter les risques tout en maximisant les opportunités de rendement sur le long terme. Concrètement, cela signifie :

- Échelonner ses investissements dans le temps pour profiter de retraits réguliers et se protéger contre les fluctuations des taux d'intérêt.
- Investir dans différentes classes d'actifs : des liquidités, de la protection et du rendement.

Trouver un équilibre entre des placements sécurisés (protection) et des placements plus dynamiques (rendement). La philosophie de la Banque Van Breda est claire : « Ne mettez jamais tous vos œufs dans le même panier. » Un portefeuille diversifié, fidèle à votre stratégie, est le meilleur allié pour traverser les aléas des marchés.

Les trois piliers d'un portefeuille diversifié

Un portefeuille bien structuré repose sur trois piliers essentiels :

1. **Une réserve de liquidités** : Il s'agit de votre matelas de sécurité, disponible à tout moment pour faire face aux imprévus, sans risque de perte en capital.
2. **Des placements axés sur la protection** : Des investissements à capital garanti, répartis sur différentes durées. Ils offrent moins de rendement, mais plus de stabilité et de sécurité.
 - Dépôts à long terme
 - Branche 21 pour les personnes physiques
 - Branche 26 pour les sociétés
3. **Des placements axés sur le rendement** : À long terme, les placements dynamiques offrent un potentiel de croissance supérieure, tout en exigeant une vision à long terme pour surmonter les fluctuations des marchés.
 - Fonds de placement sans garantie en capital
 - Assurances placement de la branche 23 (sans garantie en capital)

La répartition entre ces trois piliers dépend de votre profil de risque, de vos objectifs et de votre horizon de placement. À la Banque Van Breda, nous vous aidons à trouver l'équilibre qui vous correspond, tant dans votre patrimoine privé que professionnel.

CONSEIL FINANCIER (suite)

L'importance de la discipline et de la constance

Investir régulièrement, chaque mois, permet de développer une véritable discipline d'épargne. Cette régularité apporte de la sérénité et favorise l'effet cumulatif à long terme : les bénéfices générés par vos placements produisent à leur tour de nouveaux gains, créant un cercle vertueux. De plus, en étalant vos investissements, vous réduisez le risque d'entrer sur le marché au mauvais moment et obtenez un prix d'achat moyen avantageux.

Face aux fluctuations du marché, il est tentant de céder à la panique ou à l'excès d'optimisme. Pourtant, la constance et la discipline sont les clés d'un rendement durable. Un plan d'investissement bien défini vous aide à garder le cap et à mettre vos émotions de côté.

L'expertise de la Banque Van Breda à votre service



À la Banque Van Breda, nous accompagnons les titulaires de professions libérales à chaque étape de la construction de leur portefeuille :

- Définition de vos objectifs et de votre horizon de placement
- Évaluation de votre profil de risque
- Sélection des solutions fiscalement avantageuses (PLCI, épargne-pension, EIP, etc.)
- Recherche du bon équilibre entre protection et rendement

Nos experts surveillent en permanence les marchés et ajustent votre portefeuille en fonction des conditions, pour que vous puissiez vous consacrer pleinement à votre activité médicale.

Un portefeuille diversifié, adapté à votre profil et à vos objectifs, vous offre la tranquillité d'esprit nécessaire pour envisager l'avenir sereinement. Avec l'accompagnement personnalisé de la Banque Van Breda, vous investissez en toute confiance, à l'abri des décisions impulsives et des aléas du marché.

Plus d'infos ? <https://www.banquevanbreda.be/campagne/portefeuille-diversifie>

NOS PARTENAIRES

